

Girou la collecte



BÁZUS | BONREPOS-RIQUET | GARIDECH | GAURÉ | GÉMIL | GRAGNAGUE | LAPEYROUSE-FOSSAT | LAVALETTE | MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE
MONTJOIRE | MONTPILOT | PAULHAC | ROQUESÉRIÈRE | SAINT-JEAN-L'HERM | SAINT-MARCEL-PAULEL | SAINT-PIERRE | VERFEIL | VILLARIÉS

Dissolution du SITROM des cantons centre et nord de Toulouse



« Suite à la dissolution du SITROM des cantons centre et nord de Toulouse, depuis le 1^{er} janvier 2017, la collecte et le traitement des déchets ménagers des habitants de Lapeyrouse-Fossat sont gérés par la Communauté de Communes. »

Vos interlocuteurs pour la gestion de vos déchets :

- Collecte : CC Coteaux du Girou : Tel 05 34 27 63 70 / Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- Bacs : CC Coteaux du Girou : Tel 05 34 27 63 70 / Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- Redevance : Changement de situation, calcul : CC Coteaux du Girou : Tel 05 34 27 63 70 / Mail : dechets@coteauxdugirou.fr
- Paiement : Trésorerie de Montastruc : Tel : 05 61 84 41 07



Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage



La Communauté de Communes s'associe à Decoset (syndicat en charge du traitement des déchets ménagers et des déchèteries) dans son engagement au projet «Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage» (TZDZG). Ce projet a pour but principal de réduire la quantité de déchets non valorisés et de maîtriser les coûts du service de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Ses principaux objectifs sont :

- La réduction des ordures ménagères résiduelles produites par les habitants de 34 kg en 2019 par rapport à 2010
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La réduction des déchets verts produits (apportés en déchèteries ou collectés)
- Le déploiement du tri des biodéchets
- Le développement du réemploi
- La création d'activités réutilisant les matières premières issues des déchets
- La recherche de solutions innovantes (technologies ou comportements)

Pour atteindre ces objectifs, durant les 3 prochaines années, différentes actions seront mises en place. Elles porteront par exemple sur la sensibilisation à des comportements alternatifs en matière de gestion des déchets verts et des biodéchets, l'extension des emballages à trier...

La Communauté de Communes vous informera de l'avancée de ces actions.»

Vous avez recyclé

CC des COTEAUX du GIROU



Bilan d'une année de tri des emballages sur votre territoire



Par habitant



Dans votre collectivité

744 tonnes pour 14 593 habitants

Verre	Cartons	Plastiques	Métaux
474 tonnes	174 tonnes	62 tonnes	35 tonnes
Soit 64%	Soit 23%	Soit 8%	Soit 5%

Pour une famille de 4 personnes pendant un an cela correspond en moyenne à :

288 bouteilles de verre	631 boîtes en carton
322 bouteilles en plastique	100 boîtes de conserve

Vos résultats sont inférieurs à la moyenne dans le même type d'habitat mais vous pouvez sûrement progresser. Pensez au tri et parlez-en autour de vous !

GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI

100% bien trié, 100% recyclé

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer :

277 bouteilles de 75cl à partir de bouteilles, pots et boîtes en verre

187 boîtes à chaussures à partir de boîtes en carton

233 bouteilles en plastique à partir de boîtes en plastique

11 boules de pétanques à partir de boîtes en métal

Vous économisez les ressources naturelles

CO₂ économisé

428 tonnes

240 voitures

Soit l'équivalent d'un arbre qui absorbe le CO₂ pendant une année

Pétrole économisé

40 077 litres

348 pleins d'essence

Vous créez une économie circulaire de proximité

Emploi

17 personnes

de votre territoire sont impliqués dans le service de collecte sélective

Industrie française

88% des matériaux sont recyclés sur le territoire français

2015

QUELS DÉCHETS SONT RECYCLABLES ?

Ne sont recyclés que les emballages stipulés sur les consignes de tri présentes sur votre bac ou disponible sur notre site internet : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres> .

Si vous souhaitez un nouvel autocollant rappelant les consignes de tri, vous devez contacter nos services par téléphone : 05 34 27 63 70 ou par mail : dechets@coteauxdugirou.fr

Planning des jours fériés

Les collectes prévues les jours fériés sont effectuées par anticipation le jour ouvrable précédent.

La collecte

Rappel. Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

■ Les bacs sont mis à disposition des foyers et restent la propriété de la Communauté de Communes. **Leur nettoyage est à la charge du foyer.**

JOURS FERIES

JOURS DE RATTRAPAGE

Lundi 17 avril (lundi de Pâques) 2017	Samedi 15 avril 2017
Lundi 1er mai 2017	Samedi 29 avril 2017
Lundi 8 mai 2017	COLLECTE NORMALE
Jeudi 25 mai (ascension) 2017	Mercredi 24 mai 2017
Lundi 5 juin (lundi de Pentecôte) 2017	Samedi 3 juin 2017
Vendredi 14 juillet 2017	Jeudi 13 juillet 2017
Mardi 15 août 2017	Lundi 14 août 2017
Mercredi 1er novembre 2017	Mardi 31 octobre 2017
Lundi 25 décembre 2017	Samedi 23 décembre 2017

Le calendrier 2017

Un calendrier pour chaque tournée est téléchargeable sur le site internet : <http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/index.php/vie-quotidienne/les-ordures-menageres>



Le financement du service

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers (y compris les déchèteries) est financé par une redevance qui dépend du nombre d'habitants. Il est donc important d'informer la Communauté de Communes de tout changement dans votre foyer : départ ou arrivée d'un occupant, déménagement, décès, naissance...

■ Pour tout changement, un justificatif sera demandé (bail, état des lieux d'entrée ou de sortie, acte de décès).

Pour cela, contactez le service « Déchets » :

Téléphone : 05 34 27 63 70

Mail : dechets@coteauxdugirou.fr